

Paris, le 23 juillet 2025

Familles de France soutient l’initiative européenne “Stop Killing Games” Pour des jeux vidéo plus durables, transparents et respectueux des consommateurs

Familles de France soutient l’initiative citoyenne européenne “**Stop Killing Games**”, qui a déjà réuni plus de **1,4 million de signatures** à travers l’Europe. Cette initiative demande que tout jeu vidéo acheté puisse rester jouable, même après la fermeture de ses serveurs. À signer avant le 31 juillet 2025 : www.stopkillinggames.com

Une problématique au croisement de la consommation, de l’éducation et du numérique

De plus en plus de familles investissent dans des jeux vidéo éducatifs ou culturels. Or, certaines de ces œuvres deviennent subitement **inaccessibles** une fois les serveurs coupés, **sans possibilité de remboursement, de sauvegarde ni d’alternative**.

Pour Familles de France, cette situation soulève plusieurs enjeux majeurs :

- **Droits des consommateurs** : un bien acheté doit rester utilisable. Aujourd’hui, des familles perdent l’accès à des jeux pourtant légalement acquis.
- **Éducation et culture numériques** : les jeux, notamment à visée éducative, participent à l’apprentissage et à la transmission. Leur disparition pose la question de la **conservation du patrimoine numérique**.
- **Propriété intellectuelle et transparence** : les familles doivent pouvoir savoir **avant achat** s’il s’agit d’un simple droit d’usage temporaire ou d’un bien durable.
- **Souveraineté numérique** : cette dépendance à des serveurs privés ou à des entreprises étrangères interroge notre capacité collective à préserver les contenus numériques dans le temps.

Des attentes concrètes pour les familles

Familles de France appelle à :

- **Des solutions de jouabilité hors ligne ou alternatives**, lorsque les serveurs officiels ferment (patches, serveurs communautaires, etc.) ;
- **Un dépôt patrimonial systématique** des jeux auprès d’institutions comme le Centre national du jeu vidéo (CNJV) ou la Bibliothèque nationale de France (BnF) ;
- **Un accès élargi aux consommateurs à la propriété intellectuelle**, pour garantir la pérennité des jeux au-delà des licences temporaires et de la fermeture des serveurs (publication du code source serveur ou d’un binaire libre pour une reprise communautaire).

Familles de France encourage les citoyens et les familles à signer l’initiative sur le site officiel d’ici le **31 juillet 2025** : <https://www.stopkillinggames.com>

Contacts presse pôle Éducation : 06 24 84 02 33